Coup d'œil sur la végétation des environs de Visé;
par M. Alfred Cogniaux.

Le pays que j'ai surtout parcouru aux environs de Visé, pendant l'été dernier, comprend la vallée de la Meuse et les collines voisines, depuis Liége jusqu'à notre frontière vers Maestricht.

Dans cette partie, qui a une longueur de cinq à six lieues, la Meuse coule presque en ligne droite du sud au nord, n'ayant des sinuosités assez prononcées que dans le voisinage de Liége.

Quoiqu'il y ait encore de magnifiques points de vue, particulièrement vers Argenteau, les bords de la Meuse ne sont pas ici aussi pittoresques que dans le reste de son cours en Belgique. L'espèce *de furie* avec laquelle la nature paraît avoir accompli son œuvre de formation dans le cours supérieur se calme ici peu à peu; la montagne Saint-Pierre est son dernier effort. On sent que la tranquillité va renaître: après avoir franchi Maestricht, la Meuse coule en effet dans les plaines paisibles de la Hollande.

Visé, environ à mi-chemin de Liége à Maestricht, partage cette portion du bassin de la Meuse en deux parties bien tranchées: de Liége à Visé, la vallée s'élargit à gauche pour former des campagnes fertiles, séparées du bassin du Geer par des hauteurs à peine sensibles; tandis que sur la rive droite, le sol se relève et présente des escarpements parfois assez élevés et presqu'à pic, formés de calcaire et de schiste faisant partie du terrain houiller. Souvent ils sont boisés; plus rarement les rochers se montrent à nu. Jusqu'à Argenteau, domine le schiste; mais là, il est remplacé par le calcaire, qui se montre, d'abord pour former

le beau rocher du château d'Argenteau, puis en masse énorme entre Richelle et Visé, où il est exploité activement pour faire de la chaux. C'est cette dernière partie qui est si remarquable par l'immense quantité de fossiles que l'on y rencontre.

A partir de Visé, le terrain houiller que l'on avait remarqué depuis Liége fait place au terrain crétacé. La plaine passe de la rive gauche à la rive droite; tandis que la ligne de faîte de gauche, jusque-là éloignée du fleuve et presque insensible, se rapproche et s'élève brusquement : c'est là le commencement de la montagne Saint-Pierre, dont on remarque de loin la crête longeant la Meuse, uniforme et nue sur une longueur d'au moins une lieue, puis boisée en approchant de Maestricht.

Si l'on en excepte la Berwinne, les affluents de la Meuse, de Liége à Maestricht ne sont que des ruisseaux. La Berwinne vient des parties les plus élevées du pays de Herve, se grossit d'un grand nombre de ruisseaux, et arrive à la Meuse un peu en dessous de Visé. Plusieurs parties de son cours sont intéressantes à explorer, particulièrement les prairies du Val-Dieu et les escarpements calcaires et schisteux des environs de Dalhem.

De Liége à Visé, la Meuse se divise assez souvent pour former des îles; mais les principales ont disparu, car cette division des eaux était très-préjudiciable à la navigation. Ainsi, du bras de la Meuse qui formait l'île Moncin, à Herstal, où Lejeune avait observé plusieurs plantes remarquables, telles que l'*Eragrostis pilosa* P. B., il ne reste plus que quelques mares, assez éloignées du cours actuel du fleuve. Les grandes mares que l'on trouve en face de Hermalle et celle de Lannaye ont la même origine.

Les parties les plus intéressantes à visiter dans la con-

trée qui nous occupe sont : les mares dont il vient d'être question; la colline schisteuse entre Argenteau et Cheratte; le massif calcaire entre Visé et Richelle; enfin, et surtout, la montagne Saint-Pierre.

Dans les grandes mares citées, j'ai observé entre autres: *Thalictrum flavum* L., *Batrachium circinatum* Fries, *Nuphar luteum* Sibth. et Sm., *Epilobium obscurum* Schrb., *Myriophyllum spicatum* L., *Sium latifolium* L., *Œnanthe peucedanifolia* Poll., *Hottonia palustris* L., *Limnanthemum nymphoides* Link., *Utricularia neglecta* Lehm., *Sagittaria sagittifolia* L., *Butomus umbellatus* L., *Potamogeton pusillus* L. et *pectinatus* L., *Acorus Calamus* L., *Sparganium ramosum* Huds. et *simplex* Huds., *Heleocharis acicularis* R. Br.

Sur les collines entre Argenteau et Cheratte : *Arabis arenosa* Scop., *Cardamine sylvatica* Link., *Sedum reflexum* L. et *rupestre* L., *Fragaria elatior* Ehrh., *Epilobium lanceolatum* Seb. et Maur., *Chrysosplenium oppositifolium* L., *Galeopsis dubia* Leers, *Lonicera Xylosteum* L., *Pyrethrum Parthenium* Sm., *Asplenium Adianthum-nigrum* L., *Aspidium angulare* Kit.

Dans les calcaires de Visé et Richelle : *Anemone ranunculoides* L., *Geranium lucidum* L., *Sedum Boloniense* Lois., *Epilobium tetragonum* L., *Lonicera Xylosteum* L., *Allium ursinum* L., *Luzula maxima* D. C.

La montagne Saint-Pierre, qui a déjà été explorée par un grand nombre de botanistes, est surtout célèbre pour ses belles et rares Orchidées. Déjà en 1821, Nyst a donné le catalogue des plantes que l'on y rencontre dans le *Voyage souterrain à la montagne de Saint-Pierre,* par Bory de Saint-Vincent. Malgré les nombreuses recherches qui y ont été faites, j'y ai observé, l'année dernière, deux

plantes qui n'y étaient pas indiquées et que l'on peut compter au nombre des raretés de notre pays : le *Veronica praecox* L. et l'*Orobanche hederae* Duby.

Abstraction faite de la montagne Saint-Pierre, Lejeune paraît seul avoir étudié la végétation de la région qui nous occupe. Voici les seules citations qu'il en fait dans le *Compendium florae Belgicae : Poa pilosa* L. — *Ad ripas Mosae, Heristalli, an spontanea? Mentha palustris* Moench. — *Hab. secus Mosam, Heristalli. Spiraea Salicifolia* L. — *In sepibus circa Oupeye. Sisymbrium supinum* L. — *In arenosis humidis et ad agrorum margines secus Mosam, Heristalli. Atriplex marina* L. — *Hab. ad ripas Mosae circa Heristalli.*

J'aurais désiré avoir plusieurs années pour explorer à fond les environs de Visé, car ils renferment, j'en suis certain, de nombreuses espèces qui n'y ont pas encore été observées; et l'on comprendra qu'en moins d'un été, je n'ai pu qu'entrevoir les richesses de cette partie. Mais puisque les circonstances me forcent à abandonner mes observations, je compte sur les recherches de mon ami M. Dardenne, pour compléter dans quelques années ce que je ne puis qu'ébaucher aujourd'hui.

CENTURIE I.

1. *Thalictrum flavum* L. — Assez abondant dans les prairies humides de la vallée de la Meuse. — Très-abondant dans les îles de la Meuse. — Alluvions.

2. *Anemone ranunculoides* L. — Dans les bosquets bordant la Berwinne, vers Bombaye et Dalhem. Abondant. — Calcaire.

3. *Batrachium circinatum* Fries. — Dans les mares bordant la Meuse. Assez abondant.

4. *Aquilegia vulgaris* L. — Assez abondant le long des haies et dans les bois humides du bassin supérieur de la Berwinne.

5. *Epimedium alpinum* L. — Quelques pieds ont été observés il y a

plusieurs années dans le bois d'Argenteau, par M. l'abbé Strail. — Calcaire carbonifère.

6. *Impatiens Noli-tangere* L. — Assez abondant le long de la Berwinne à Bombaye et Dalhem. — Alluvions.

7. *Geranium lucidum* L. — Couvre quelques rochers dans des prairies à Richelle. — Calcaire carbonifère.

8 *Polygala comosa* Schk. — Pelouses des bois de la montagne Saint-Pierre, communes de Lixhe (Lg.) et Lannaye (Lb.). — Terrain crétacé.

9. *Hypericum lineolatum* Jordan. (V. Boreau, *Flore du centre*, t. II, p. 123; Van Heurck, *Herb. belg.*, n° 42). — C. — Il est beaucoup plus répandu dans les champs et le long des haies aux environs de Visé, que l'*H. perforatum* type.

10. *H. quadrangulum* L. — R. Bosquet à Mouland.

11. *H. intermedium* Bellynck (V. *Flore de Namur*, p. 31!). — Peu abondant dans un bosquet à Mouland, en compagnie des *H. tetrapterum* et *quadrangulum*. — Calcaire.

12. *H. tetrapterum* Fries. — AR. Bord de la Meuse et de la Berwinne.

13. *Nuphar luteum* Sibth. et Sm. — Mares à Hermalle-sous-Argenteau. — Assez abondant.

14. *Corydalis solida* Sm. — AC. A l'ombre des haies à Cheratte. — Bois humide à Richelle. — Rochers boisés de la vallée de la Berwinne à Bombaye.

15. *Barbarea arcuata* Rchb? (V. Bellynck, *Fl. de Namur*, p. 321). — Haies et rocailles le long de la Meuse, à Devant-le-Pont (Visé) et Hermalle-sous-Argenteau. — Peu abondant. — Alluvions.

16. *Arabis arenosa* Scop. — Abondant sur la côte schisteuse le long de la Meuse, entre Argenteau et Cheratte.

17. *Cardamine sylvatica* Link. — Assez abondant. — Même localité.

18. *Sinapis alba* L. — C. Moissons; Visé et environs.

19. *Teesdalia nudicaulis* R. Br. — Champs sablonneux à la montagne Saint-Pierre, commune de Lixhe. Peu abondant.

20. *Medicago falcata* L. — Pelouses sablonneuses de la montagne Saint-Pierre, communes de Lannaye et Cannes. — Assez abondant.

21. *M. denticulata* Willd. — Quelques pieds le long de la Berwinne à Bombaye. — Alluvions.

22. *Lathyrus Aphaca* L. — Lieux pierreux le long de la Meuse à Hermalle-sous-Argenteau. — Peu abondant. — Alluvions.

23. *L. Nissolia* L. — Moissons à Hermalle et Herstal. — Peu abondant.

24. *Herniaria glabra* L. — Rocailles de la rive gauche de la Meuse; çà et là, depuis Herstal jusqu'à Lannaye. — Alluvions.

25. *Sedum sexangulare* L. (*S. Boloniense* Lois.). — AC. — Très-abon-

dant sur les rochers de Visé et Richelle; calcaire. — Assez abondant à Cheratte; schiste. — Pelouses sèches à Hermalle-sous-Argenteau; schiste, quelques pieds. — Cette plante doit reprendre le nom de *S. sexangulare* L. (*Voyez* Grenier, *Annotations sur quelques* Sedum *de France*, in *Bulletin de la Société de botanique de France*, séance du 8 mai 1863.)

26. *Fragaria elatior* Ehrh. — Côte schisteuse boisée entre Argenteau et Cheratte. — Se retrouve dans des bois à Eysden (Hollande).

27. *Epilobium lanceolatum* Seb. et M. — Assez abondant sur la côte schisteuse entre Argenteau et Cheratte.

Quelques pieds dans les lieux pierreux à Hermalle. — Alluvions.

28. *E. obscurum* Schreb. — R. Fossés à Hermalle-sous-Argenteau.

29. *E. tetragonum* L. — RR. Carrières de Souvré à Visé.

30. *E. roseum* Schreb. — C. Lieux humides, fossés.

31. *Œnothera biennis* L. — Quelques pieds çà et là dans les alluvions de la Meuse à Visé.

32. *Myriophyllum spicatum* L. — C. Dans la Meuse et les mares voisines.

33. *M. alterniflorum* DC. — M. Ed. Van Segvelt m'a dit l'avoir trouvé dans les mares de Herstal. — Je ne l'y ai pas vu.

34. *Hydrocotyle vulgaris* L. — Remplit une prairie tourbeuse à Visé, à droite du chemin de fer, en allant vers Mouland, en compagnie de l'*Epipactis palustris* Rich. et du *Juncus obtusiflorus* L.

35. *Eryngium campestre* L. — R. Pelouses sèches, bords des chemins. Pieds épars entre Visé et Naivagne (commune de Mouland).

36. *Œnanthe peucedanifolia* Poll. — Mares à Hermalle. Peu abondant.

37. *Sium latifolium* L. — Mares d'Hermalle. Assez abondant.

38. *Chrysosplenium oppositifolium* L. — AR. Schiste humide autour d'une fontaine à Cheratte. Abondant le long du ruisseau sortant de la Fontaine de Charlemagne à Bombaye.

39. *C. alternifolium* L. — R. Assez abondant le long du ruisseau de la Fontaine de Charlemagne.

40. *Hottonia palustris* L. — RR. Dans une mare à Lannaye.

41. *Limnanthemum Nymphoides* Link. — Mares à Hermalle et Herstal. Assez abondant.

42. *Erythraea pulchella* Fries. — Pelouses humides à Lixhe; champs sablonneux à la Montagne Saint-Pierre Peu abondant.

43. *Cuscuta major* C. Bauh. — AC. Buissons, haies.

J'ai rencontré dans un champ de vesces à Dalhem, un *Cuscuta* assez semblable au *C. major*. Il en diffère cependant assez notablement; et particulièrement par les cinq divisions de sa corolle; tandis que M. Strail

(*Bulletin*, t. II, p. 326) caractérise, avec Linné, le *C. major* par sa corolle à quatre lobes; mais je ne l'ai pas assez étudié pour pouvoir le comparer en détail avec le *C. major*. Serait-ce le *C. viciae* Schönh., des flores allemandes?

44. *Echium Wierzbickii* Habrl. — J'ai rencontré fréquemment aux environs de Visé cette forme, qui se distingue de l'*E. vulgaris* L. par sa corolle moitié plus petite et ses étamines incluses. Je pense, avec M. Crepin (*Notes*, II, p. 50), que ce caractère est insuffisant pour en faire une espèce; car j'ai souvent rencontré une branche d'*E. vulgare* à côté d'une d'*E. Wierzbickii* sur le même pied; quelquefois même, les deux formes de corolles sont mélangées sans ordre. Pour ces raisons, l'*E. Wierzbickii* ne me paraît pas même une variété, mais simplement une forme accidentelle de l'*E. vulgaris*.

45. *Verbascum thapsiforme* Schrad. — Lieux pierreux vers Argenteau. Peu abondant.

46. *V. Blattaria* L. — Quelques pieds dans un lieu inculte à Lixhe.

47. *Veronica triphyllos* L. — Champs secs à Jupille, Cheratte, Argenteau. Assez abondant.

48. *V. praecox* L. — Champ sablonneux à la montagne Saint-Pierre (Lannaye, Lb.). Peu abondant. Terrain crétacé.— Observé aussi à Frameries (Ht).

49. *Linaria Cymbalaria* (*Mill.*). — CC. Non-seulement cette plante se trouve sur les murs de Visé, comme elle a déjà été indiquée, mais elle est répandue sur presque tous les murs, et même sur les pierres des chemins creux, depuis Liége jusqu'à Maestricht.

50. *Utricularia neglecta* Lehmann. — Dans une mare le long de la Meuse à Hermalle-sous-Argenteau. Peu abondant.

Comme cette plante n'a pas encore été indiquée dans nos flores, voici ses caractères, comparés à ceux de ses congénères que l'on rencontre ou que l'on pourrait rencontrer dans notre pays, suivis de sa description détaillée d'après Boreau (*Flore du centre de la France*) :

A. — *Lèvre supérieure de la corolle de la longueur du palais.*

a. — Lèvre supérieure à peu près entière; fleurs assez grandes et d'un beau jaune . . . . . . U. VULGARIS L.

b. — Lèvre supérieure échancrée; fleur petite et d'un jaune pâle.

* Lèvre inférieure plane . . . . . . U. BREMII Heer.

** Lèvre inférieure rabattue sur les bords. U. MINOR L.

B. — *Lèvre supérieure de la corolle beaucoup plus longue que le palais.*

a. — Fueilles ailées, multifides et chargées d'utricules. U. NEGLECTA Lehm.

b. — Feuilles distiques, palmatipartites et dépourvues d'utricules . . . . U. INTERMEDIA Hayne.

Utricularia neglecta Lehmann. — Plante de 2-5 décimètres, plus grêle que l'*U. vulgaris*, à utricules plus petits. Feuilles étalées, étroites, ailées-multifides, à segments capillaires, très-finement denticulés-épineux. Hampe grêle, à peine fistuleuse, pâle, portant 3-8 fleurs alternes, en grappe. Bractées courtes, ovales, colorées. Lobes du calice ovales, petits. Corolle jaune, à lèvre supérieure elliptique, oblongue, obtuse, un peu plissée, beaucoup plus longue que le palais; palais arrondi, strié de rouge clair; lèvre inférieure arrondie, presque plane, à bords étalés horizontalement (1). Éperon conique, comprimé, ascendant. Anthères rapprochées, non soudées. Pédoncules fructifères dressés. — Juin-août. — Vivace. — Eaux paisibles.

L'*U. neglecta* Lehm. a aussi été observé près de Tournay par M. Du Mortier. M. Piré l'a trouvé en abondance aux environs de Bruxelles.

51. *Orobanche Hederae* Duby. — En juillet dernier, j'ai trouvé neuf ou dix pieds de cette rare espèce sur le lierre rampant dans le bois de la montagne Saint-Pierre, près du château de Luster, commune de Cannes (Lb.). C'est donc une localité à ajouter à celles de Namur et de Marche-les-Dames, les seules indiquées jusqu'ici dans notre pays.

52. *Mentha sativa* L. — AC. le long de la Meuse.

53. *M. pulegium* L. — AC. le long de la Meuse. On en remarque deux formes d'aspects très-différents; dans le lit même de la Meuse, là où l'eau séjourne en hiver et se retire en été, la plante reste très-simple, atteint tout au plus un décimètre, et est pourvue de longs et nombreux stolons radicaux. J'en ai trouvé à Visé une très-jolie variation à fleurs du blanc le plus pur. Lorsque la plante vient au contraire dans des lieux que l'eau de la Meuse ne recouvre qu'exceptionnellement, dans les herbages assez élevés ou les buissons, elle atteint jusqu'à trois ou quatre décimètres, est très-ramifiée, et n'a que quelques stolons fort courts, lorsqu'elle n'en est pas complétement dépourvue.

54. *Salvia verticillata* L. — Quelques pieds vers Argenteau, sur le talus de la route de Liége à Visé, près des habitations. Est-elle bien spontanée à cette localité? Je n'ose l'affirmer; mais cela n'est pas impossible, puisqu'elle se trouve sous la même latitude en Allemagne, et jusque dans la vallée du Rhin. Je ne l'ai pas remarquée dans les jardins du village et elle n'est pas connue des habitants.

55. *Lamium purpureum* L., var. β *incanum*. — Se trouve peu abon-

---

(1) Boreau (édit. 3, t. II, p. 436) dit la lèvre inférieure *à bords rabattus*, mais c'est probablement par erreur.

damment sur le talus des chemins et dans les haies de la vallée des Soupirs, à Visé. — Calcaire carbonifère.

56. *Galeopsis dubia* Leers. — Champs schisteux entre Argenteau et Cheratte. Assez abondant.

57. *Teucrium Chamaedrys* L. — Très-abondant à la montagne Saint-Pierre. Terrain crétacé.

58. *Lonicera Xylosteum* L. — Assez abondant sur les rochers boisés à Richelle; calcaire carbonifère. — Quelques pieds sur la colline schisteuse entre Argenteau et Cheratte. Se retrouve assez abondamment à la montagne Saint-Pierre.

59. *Valerianella Morisonii* DC. — Abondant dans toutes les moissons. La var. *dasycarpa* est assez commune.

60. *V. auricula* DC. — Dans les moissons à Hermalle. — Peu abondant.

61. *Dipsacus pilosus* L. — Assez abondant le long de la Berwinne à Dalhem et Bombaye. Peu abondant, haies, bords des chemins à Hermalle.

62. *Onopordon Acanthium* L. — Quelques pieds le long des chemins à Hallembaye, commune de Haccourt.

63. *Pyrethrum Parthenium* Sm. — Abondant sur la colline schisteuse entre Argenteau et Cheratte.

64. *Antennaria dioica* Gaertn. — Pelouse sèche à Dalhem. Peu abondant.

65. *Pulicaria vulgaris* Gaertn. — Quelques pieds le long de la Meuse à Visé.

66. *Inula Britannica* L. — Abondant le long de la Meuse.

67. *Senecio paludosus* L. — Assez abondant le long de la Meuse à Visé, Hermalle, Herstal.

68. *Lactuca scariola* L. — Rochers à Cheratte (M. Strail). Assez abondant dans les lieux pierreux à Hermalle et Herstal. — Alluvions.

69. *Crepis paludosa* Mœnch. — Prairies humides, bords des ruisseaux, dans la vallée de la Berwinne. Peu abondant.

70. *Butomus umbellatus* L. — Assez abondant; fossés et mares, à Hermalle-sous-Argenteau.

71. *Ornithogalum umbellatum* L. — Dans quelques champs à Visé; assez abondant.

72. *Allium ursinum* L. — Assez abondant. Bois humides : Richelle, Bombaye, Dalhem.

73. *Maianthemum bifolium* DC. — Dans un bois près de Clermont-lez-Aubel.

74. *Narcissus poeticus* L. — Quelques pieds dans les prairies, entre Visé et Naivagne (Mouland).

75. *Orchis militaris* L. — Pelouses de la montagne Saint-Pierre. Assez abondant. (Cannes et Lannaye.)

76. *Gymnadenia conopsea* Rich. — Prairies humides de la vallée de la Berwinne, vers le Val-Dieu (commune de Charneux).

77. *G. viridis* Rich. — Prairies à Haccourt et au Val-Dieu. Peu abondant.

78. *Cephalanthera pallens* Rich. — Dans un bois à Fouron-le-Comte. Assez abondant.

79. *Epipactis palustris* Crantz. — Remplit une prairie tourbeuse à Visé, vers Mouland.

80. *Neottia Nidus-avis* Rich. — Dans les bois de la montagne Saint-Pierre, commune de Cannes. Très-peu abondant.

81. *Potamogeton pectinatus* L. — Dans la Meuse et les mares voisines. Assez abondant.

82. *Lemna polyrrhiza* L. — Mares à Lixhe. Peu abondant (E. Dardenne).

83. *L. trisulca* L. — Mares, fossés ; Hermalle, Haccourt, Lixhe. Très-abondant.

84. *Acorus Calamus* L. — Mare à Hermalle ; le long de la Meuse à Visé, Peu abondant.

85. *Juncus obtusiflorus* Ehrh. — Prairie tourbeuse à Visé. Trés-abondant.

86. *Carex paniculata* L. — Prairies humides le long de la Berwinne, vers le Val-Dieu. Peu abondant.

87. *C. pallescens* L. — Même indication.

88. *C. Pseudo-cyperus* L. — Dans une petite mare près de la ferme Cromwez, entre Bombaye et Dalhem.

89. *Heleocharis acicularis* R. Br. — Parties desséchées du lit de la Meuse et des mares qui la bordent. Herstal, Hermalle, Lixhe, Lannaye. Assez abondant.

90. *Eriophorum latifolium* Hoppe. — Prairies humides vers le Val-Dieu. Assez abondant.

91. *Avena strigosa* Schreb. — Quelques pieds épars dans les champs d'avoine à Visé.

92. *A. fatua* L. — Moissons à Visé. Assez abondant.

93. *Bromus tectorum* L. — Couvre quelques vieux murs à Jupille.

94. *Nardus stricta* L. — Pelouses sèches à Dalhem. Assez abondant.

95. *Polypodium vulgare* L. var. *serratum*. — Quelques touffes dans un bosquet à Mouland. — Cette variété est figurée dans Th. Moore, *The ferns of Great Britain and Ireland*, t. II, *B*. Ses caractères sont : Frondes

ordinairement plus grandes que dans l'espèce; pinnules aiguës, profondément dentées; sores parfois oblongues.

Je dois à notre excellent confrère, M. Bommer, la détermination de cette variété, qu'il m'indique comme très-rare.

96. *P. calcareum* (*Sm.*). — Quelques touffes dans un puits, à l'école moyenne de Visé.

97. *Asplenium Adiantum-nigrum* L. — Peu abondant sur la côte schisteuse entre Argenteau et Cheratte.

98. *Aspidium aculeatum* Sw. — Quelques touffes dans le bois d'Argenteau.

99. *A. angulare* Kit. — Abondant sur la colline schisteuse, entre Argenteau et Cheratte.

100. *Equisetum maximun* Lmk. (*E. Telmateia* Ehrh., *E. fluviatile* Sm.) — Dans une prairie tourbeuse à Clermont-lez-Aubel. Abondant.

En terminant, je signalerai quelques plantes que j'ai observées dans une excursion faite à Tilff le 24 et le 25 mai 1863, et qui n'étaient pas indiquées à cette locatité.

Sedum dasyphyllum L. var. *glanduliferum* Gren. et God. (*S. corsicum* Duby). — Couvre quelques rochers près de la grotte de Tilff. — Le lieu où se trouve cette plante est très-sauvage et éloigné de toute habitation, ce qui me porte à la considérer comme bien indigène à cette station. — Cette variété doit être bien rare : elle est signalée par MM. Grenier et Godron, qui, dans leur *Flore de France*, disent de l'habitation de cette plante : « Corse, et se rencontrera peut-être sur le continent, dans la région méditerranéenne. » A ma connaissance, elle n'a pas encore été signalée sur le continent européen. — Voyez Crepin, *Notes*, IV, p. 23.

Epilobium lanceolatum Seb. et Maur. — Talus de la route de Liége, entre Tilff et Embourg. Peu abondant. — Calcaire.

Orchidées. — Pour aller de Tilff à la grotte, en suivant l'Ourthe, on traverse une prairie extrêmement riche en

orchidées. J'y ai remarqué : *Orchis ustulata* L., *coriophora* L., *latifolia* L., *morio* L., *mascula* L. et *maculata* L.; *Gymnadenia conopsea* Rich. et *viridis* Rich., *Neottia ovata* Rich. Ces espèces croissaient pêle-mêle, en assez grande abondance.

Sur les escarpements des bois voisins se trouvaient disséminés le *Platanthera chlorantha* Cust. et le *Cephalanthera pallens* Rich.

Monographie des saules hybrides de la flore belge; par Alfred Wesmael, directeur de la Société d'horticulture et de zoologie de Mons.

En 1860, je publiais un premier travail sur les saules de la flore belge; depuis cette époque, je n'ai cessé de continuer mes observations sur ce genre à formes si diverses, et les études que j'ai faites m'ont porté à modifier les opinions que j'avais émises dans mon précédent mémoire. En effet, les différentes espèces que j'avais admises étaient celles que la plupart des phytographes ont décrites; je considérais comme spécifiquement distincte toute une série de formes sur lesquelles je suis arrivé maintenant à formuler une autre manière de voir, c'est-à-dire qu'au lieu de les considérer comme espèces, je les regarde comme autant d'hybrides nés de quelques espèces en nombre très-limité.

Les saules sont des plantes dioïques, c'est-à-dire des végétaux à fleurs unisexuées portées sur deux pieds différents, l'un mâle, l'autre femelle. De semblables conditions sont très-favorables pour l'hybridation.